

# Autour du Boulevard Nature : Arche de la Nature, canoë sur l'Huisne

Une randonnée proposée par Arnaud\_OTLMM

Ce circuit en canoë au départ de la Maison de l'Eau vous permet de cheminer sur la rivière de l'Huisne en passant sous plusieurs petits tunnels.



Visorando



Randonnée n°35624394

<b>Durée :</b>	2h	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	2,89 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	9 m	<b>Activité :</b>	Barque/canoë/kayak
<b>Dénivelé négatif :</b>	9 m	<b>Commune :</b>	Le Mans (72100 72000)
<b>Point haut :</b>	56 m		
<b>Point bas :</b>	43 m		



## Description

Parking présent au départ, à la Maison de l'Eau.

**(D/A)** Embarquer dans la canoë derrière la Maison de l'Eau et après le barrage. Descendre l'Huisne sur la droite. Arriver à un pont.

**(1)** Passer sous la Rue de l'Estérel. Prenez l'Huisne à gauche. Contourner l'île aux Sports afin d'être dans le sens du courant. La végétation est abondante. Rencontrer un bras de l'Huisne.

**(2)** Prendre ce dernier sur la droite pour arriver sur un plan d'eau où se trouvent des portes de slalom pour l'entraînement des sportifs du Canoë Kayak Club du Mans. Profiter d'une belle vue sur la promenade Newton et les sentiers de l'île. Aboutir à un tunnel.

**(3)** Passer sous ce dernier avant de retrouver la Maison de l'eau à gauche en bifurquant à gauche et en revenant par l'itinéraire inverse de l'aller jusqu'à l'embarcadère de la Maison de l'Eau **(D/A)**.

## Informations pratiques

Location de canoës à Vel'Nature (d'avril à octobre) Tel. 02 52 60 30 47

[www.iter-lemans.fr/velnature](http://www.iter-lemans.fr/velnature)

Balisage Bleu sur la rivière

## A proximité

À voir au fil du chemin :

- [Maison de l'Eau](#).
- L'Huisne autour de l'île aux Sports.
- Le Lac de l'île-aux-sports.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-du-boulevard-nature-arche-de-la-n/-4>

**En savoir plus :**

## Points de passages

### D/A Maison de l'eau

N 47.99404° / E 0.236783° - alt. 47 m - km 0

### 1 Pont de l'Épau - Huisne (rivière) - Affluent de la Sarthe

N 47.991042° / E 0.238726° - alt. 48 m - km 0.4

### 2 Bras de l'Huisne

N 47.989355° / E 0.231125° - alt. 49 m - km 1.85

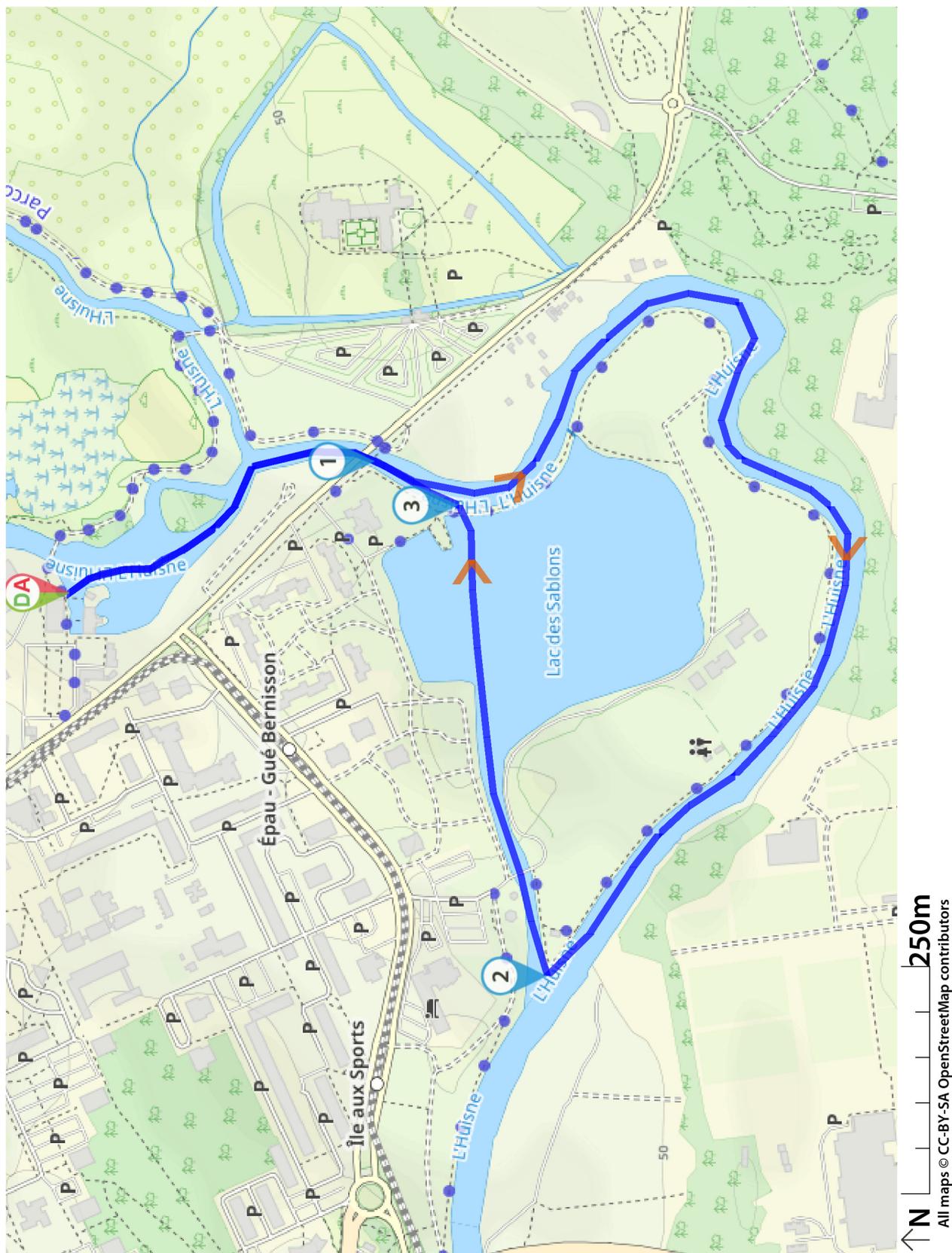
### 3 Tunnel

N 47.990221° / E 0.238076° - alt. 45 m - km 2.38

### D/A Maison de l'eau

N 47.994064° / E 0.236753° - alt. 47 m - km 2.89

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**